

S'Besler Blätt'la

7

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



Départ de l'enseignant
Rénovation escalier de l'église
nettoyage mécanique en forêt
AG des donateurs de sang

7^{ème} balade gourmande

sur le Chemin du Patrimoine
et la Balade des étangs

Les speed Hermann

Expositions
Animations
Musique
Duo Kool Swing

Grand Buffet
avec JF Antony
fromager

24 € adulte
10 € 5-12 ans
Repas seul : 18 €

3 haltes
gourmandes

Bisel

24 septembre 2023

Réservations par téléphone : 03 89 25 64 69
par mail : mj.peter@orange.fr
en ligne : <https://www.billetweb.fr/7eme-balade-gourmande>
infos : <http://marchegourmandebisel.e-monsite.com/>

Contes en balade

MÉTIER D' AUTREFOIS

Trio virtuose
Le Bouquin

Henri Fritsch
conteur

Opération Brioches du 12 au 15/09



Si vous voulez donner un coup de pouce aux
organisateurs :

- apportez une pâtisserie le samedi ou le dimanche
pour le buffet
de desserts (prévenir Marie-Jeanne 0389256469)
- offrez un potiron pour la soupe

Merci beaucoup

Conseil Municipal n° 7 du 28/08/2023

Joseph Berbett, maire ouvre la séance à 19h30 en présence de tous les conseillers sauf Denis Groell, excusé.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance: il vous est proposé Edouard Riff

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2023

Le conseil décide

1. Approbation du projet de rénovation du bâtiment et délégations au Maire

Le conseil approuve le projet de rénovation de la mairie et donne délégation au maire toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, dans le cadre de l'opération de rénovation énergétique et de mise en accessibilité PMR de la Mairie, dans la limite de l'estimation de 420 000 euros HT d'après l'esquisse présentée par l'architecte.

2. Approbation du projet de vente d'un bâtiment communal et délégations au Maire

Le conseil approuve le projet de vente de l'ancienne école maternelle et donne délégation au maire pour toutes décisions entreprendre toutes les démarches (Esquisses des nouvelles limites par un géomètre, diagnostic préalable, séparation des compteurs et des réseaux, contact avec l'agence immobilière).

3. Maison pour Tous : projet de remplacement des fenêtres et délégations au Maire

Le conseil vote le projet de remplacement des fenêtres de la MPT.703,72 euros. Une prime sera sollicitée autour de 2 000 euros à partir de 3 offres.

4. Classement de parcelle communale en régime forestier

Le conseil approuve le classement des parcelles 120 (40,36 ares) et 121 (21,60 ares) attenantes à la décharge en régime forestier.

6. Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Sont concernées notamment les Décisions d'Intention d'Aliéner, l'acceptation du chèque de l'assurance pour la réparation du toit de l'église et les demandes d'urbanismes.

Déclarations préalables de:

-EDF ENR pour la pose d'un générateur voltaïque au 22 rue des Forges.

-Mme Marie-Odile Schlachter pour l'installation d'un abri de jardin et d'une clôture au 41 rue Herbrig.

-M. Geoffrey Hertzog pour l'installation d'un carport 3 rue de l'Etang.

-M. David Schlicklin pour le changement de teinte de la maison et le remplacement des tuiles de la toiture au 9 rue du Moulin.

Demandes de permis de:

-M. Pierre Burtschy pour la création d'une plateforme surélevée dans le bas du terrain qui est en pente rue du Moulin

-Mme Ulrike Reichenbach pour l'aménagement d'un logement de 115m² dans une grange au rue des Forges.

-M. David Diab pour la modification au niveau de la porte d'entrée et de fenêtres au 43 rue Herbrig.

7. Cadeau de départ à la retraite de l'agent ONF

Le conseil approuve l'achat d'un cadeau de départ à la retraite de l'agent ONF et d'organiser une cérémonie. La commune participera aussi au vin d'honneur des autres communes dont il avait la charge.

Le conseil s'informe

Chasse : Information suite à la consultation des propriétaires

76,98% des propriétaires ont donné leur accord pour une superficie de 86,49%

Tour d'Alsace :

La Comcom remercie toutes les communes et leurs bénévoles qui ont assuré la réussite de l'évènement.

SPA

Suite à une grande affluence de chats et de chatons, la SPA de Mulhouse a très largement dépassé sa capacité d'accueil (+43%) . D'autre part un début de cas de typhus est apparu. Toute campagne de trappage et d'accueil sont stoppées jusqu'à nouvel ordre.

BRIGADE VERTE

Le rapport de la Brigade Verte pour le mois de juin a été présenté.

CCS : Travaux STEP

La communauté de communes va entreprendre des travaux d'autosurveillance du débit des points de déversement à la station.

Réunion du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) du 26 juillet :

Le syndicat a décidé l'embauche d'une nouvelle aide maternelle.

Bois : vol de stères

Il a été constaté le vol de 12 stères dans la forêt. Les propriétaires toucheront leurs stères en 2024 au même prix qu'en 2023.

Bassin de rétention : visite de l'ouvrage par CEA, EPAGE, DREAL, COMMUNE

Tout est conforme . Une crainte a été émise concernant la chute possible de 2 chênes en amont vers la chapelle

Tracteur :

Le capot du tracteur a été détérioré. Nous attendons le rapport de l'expert pour l'indemnisation sur laquelle sera appliquée une franchise de 10 à 20%.

Panneau signalisation enfants

Ces panneaux sont défraîchis et doivent être remplacés. L'école sera contactée pour ce projet.

Location du logement communal

Le logement de la mairie laissé vacant par sa locataire est remis en location au prix de 500 euros et 65 euros de charges. Une annonce est parue sur le Bon Coin.

Pylône SFR

Normalement les travaux démarreront à l'automne.

Espaces non-fumeurs

La Comcom propose des panneaux espaces non fumeurs : les endroits où ils seront installés sont à définir.

Informatique: sécurité du deuxième poste

Le technicien de COMAB a supprimé la passerelle avec le poste principal. Windows 10 , un disque dur externe SSD, Microsoft 365 et une clé de sécurité seront installés .

Eclairage public:

Le passage aux leds (50%) et la coupure nocturne ont permis d'obtenir pour les 6 premiers de 2023 (par rapport à 2022) un gain de 13 369 Kwh et 1690 euros.

Vivre ensemble à Bisel

-Collecte des déchets: rappel

La Comcom préconise de sortir les bacs et sacs la veille de la collecte *après 18h*



Ephéméride

10 juillet: fuite d'eau rue de Moernach

11 juillet: orage violent qui a causé des dégâts sur le toit de l'église.

13 juillet: remise en place des tuiles par l'entreprise Kleinmann

19 juillet: Visite du nouveau kebab par le maire et les adjoints

20 juillet: visite du bassin de rétention par des représentants de la Dréal, la CEA et l'Epage

24 juillet: révision de la pompe à chaleur par l'entreprise Bilger

26 juillet; réunion du SIS

26 juillet: finalisation du plan rebond avec l'agent ONF

28 juillet: visite de l'expert de la Groupama pour estimer les dégâts sur le tracteur

1 août: matinée de travail avec le cabinet du Rosenberg pour la vente de l'école maternelle

21 août : incendie d'un tracteur nécessitant l'intervention des corps de sapeurs pompiers d'Oltingue, Ferrette et Dannemarie sous l'autorité du commandant d'Altkirch

22 août: constat du vol de 12 stères de bois dans la forêt

Inscrivez-vous et faites inscrire: 170 inscrits au 29/08



Comité de Gestion Maison Pour Tous Bisel		
7 ^{ème} balade gourmande 24/09/2023		
 Balade de 7 ou 12km, comprenant 4 points repas (Uniquement réservée aux marcheurs) Votre balade est agrémentée d'animations et d'expositions.  1-Maison pour Tous → Boisson chaude et croissant 2-Forêt de la Huab → Pause vitaminée 3-Forêt du Jungholz → Apéritif 4-Maison pour Tous → Buffet gourmand à volonté (Pain, fromages, charcuteries, salades, fruits, dessert sucré...) → Les boissons ne sont pas comprises. Prix (comprenant les boissons chaudes et les boissons des arrêts sur le parcours) Adulte : 24 € Enfant : 5-11 ans 10 € Enfant : - 5 ans gratuit Repas seul : 18 €	Inscriptions et renseignements Marie-Jeanne Peter 33, rue Principale 68580 - Bisel Tél : 03 89 25 64 69 E-mail : mj.peter@orange.fr En ligne https://www.billetweb.fr/7eme-balade-gourmande Toutes les infos http://marchegourmandebisel.e-monsite.com/ Réservations <i>Les inscriptions seront prises en compte par ordre dès l'arrivée des bulletins de réservation accompagnés du règlement.</i> Date limite de réservation : 21 SEPTEMBRE 2023 Départ et arrivée <i>Maison pour Tous, rue de Heimersdorf.</i> Heures de départ <i>Les départs se font de 8h à 11h.</i> Annulation <i>La manifestation aura lieu par n'importe quel temps. Toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.</i> Responsabilité <i>Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaut d'un participant ou de vol durant la manifestation.</i>	Réservations A retourner à : Mme Marie-Jeanne Peter – 33 rue principale 68580-BISEL Mme/M : Adresse : CP : Ville : Tel : E-mail : Réserve pour : adulte (s) au prix de 24€/pers soit€ enfant (s) au prix de 10€/pers soit€ enfant (s) gratuitrepas seul au prix de 18€/pers soit€ TOTAL :€ Ci-joint un chèque de€ A l'ordre du Comité de Gestion de la Maison pour Tous de Bisel, validant l'inscription et l'acceptation de la clause de responsabilité. Signature (obligatoire) : <i>Seules les réservations accompagnées du règlement seront acceptées.</i>